

association normande de bande dessinée

ANBD

22

septembre

LE PHYLACTÈRE ET LA MER

www.anbd.fr



L'ANBD organise en collaboration avec OBLIQUE ART PRODUCTION de la Garenne-Colombes, BD EMPHER de Chambly et la société DFDS Seaways SAS une traversée DIEPPE/NEWHAVEN le samedi 22 septembre 2018.

Départ de Dieppe à 12h30 et retour vers 23h Rendez-vous sur le quai d'embarquement à 11h

Cette traversée vous permettra de rencontrer et de partager un moment convivial avec des auteurs de bande-dessinée (Dédicaces, film "Le Monde Avance" de Fabien RODHAIN suivi d'une conférence sur l'environnement, tables rondes, animations surprises, stands...). Une trentaine d'auteurs présents.

Deux offres vous sont proposées : traversée (aller-retour) sans repas à **35€** ou traversée (aller-retour) avec 2 repas (midi et soir) à **70€***.

*Les boissons prises hors repas resteront à votre charge.

UNE TRAVERSÉE EXCEPTIONNELLE

DIEPPE NEWHAVEN

LIMITE DES PLACES : 200 PERSONNES

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE.....ADRESSE MAIL.....

Je réserve :

..... place(s) sans repas x **35€**, soit €

..... place(s) avec repas x **70€**, soit €

SOUS-TOTAL €

Je suis membre de l'association et je suis à jour de la cotisation 2018, je bénéficie de 5% de réduction sur le SOUS-TOTAL.

Réduction membre €

TOTAL €

DATE :

SIGNATURE :

Bon à remplir et à envoyer à l'ANBD - 11 avenue des Anglais – 76200 Dieppe - avec votre règlement par chèque (à l'ordre de l'ANBD) avant le 31 MAI inclus.

Informations : anbddieppe@gmail.com ou 02 35 82 43 05

INFORMATIONS PRATIQUES

Toute annulation demandée après le 21 AOÛT 2018 ne **SERA PAS REMBOURSÉE**.

Toute personne participant à cette traversée devra être en possession d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale ou passeport) en COURS DE VALIDITÉ.

Les navires affectés à la ligne Dieppe/Newhaven sont exploités par la Société DFDS Seaways SAS.

Tout participant de la traversée sera soumis aux règles édictées par la Société DFDS Seaways SAS.

Merci de consulter les INFORMATIONS GÉNÉRALES et les CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE de la société DFDS Seaways SAS sur leur site internet (www.dfdsseaways.fr) avant le départ.

Il vous sera demandé de descendre du ferry lors de l'arrivée à Newhaven. Tout participant de la traversée sera responsable de ses biens personnels. Ni l'ANBD, ni la société DFDS Seaways SAS ne pourront être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

